



Appel à Candidature pour des Bourses d'Etudes en Langue et Culture Grecque pour l'Année Universitaire 2007-2008

La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie informe que la Fondation Nationale pour l'Octroi des Bourses de la République Hellénique (I.K.Y) a décidé d'octroyer jusqu'à 65 bourses d'études aux étudiants étrangers désirant poursuivre leurs études en langue et culture grecque pour une période de 8 mois en Grèce pour l'année universitaire 2007-2008.

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire en Sciences Humaines (archéologie, sciences de l'éducation, ethnologie, histoire, philosophie, psychologie, sociologie, littérature, traduction), ne doit pas dépasser 50 ans et avoir une connaissance de base de la langue grecque.

La bourse couvre les frais d'études et les frais de logement. Elle comprend aussi un montant de 200 euros pour couvrir les frais initiaux, une indemnité mensuelle de 150 euros pour couvrir les frais personnels et une assurance maladie en cas d'urgence.

Le dossier de candidature doit comprendre:

- 1) le formulaire de demande de bourse (disponible auprès des universités) +une photo récente
- 2) un C.V
- 3) un certificat de naissance
- 4) un certificat médical délivré par un hôpital public
- 5) une copie des diplômes et des relevés de notes
- 6) un certificat officiel d'aptitude linguistique en grecque ou en anglais
- 7) 2 lettres de recommandations
- 8) une copie du passeport (les trois premières pages).

Les documents 3, 4, 5, 6 et 8 doivent être validés par l'Ambassade de Grèce en Tunisie.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site web suivant:
www.iky.gr

Les dossiers de candidature doivent être adressés à la Direction Générale de la Coopération Internationale sous couvert des établissements universitaires dont relèvent les candidats avant **25 mai 2007**.